

COUPE AFRICAINE CADETTE ET JUNIOR DE JUDO

Tournee Mondiale Cadette et Junior FIJ



BUJUMBURA / BURUNDI
02 Mars 2018

PROGRAMME

Attention: le programme des compétitions du samedi et du dimanche peut être modifié en fonction du nombre total d'entrées ou des exigences TV.

Jeudi, 28 Fevrier 2019

15:00 – 17:00 Accreditation

Hotel Club du Lac
Tanganyika

Vendredi, 01, Mars 2019

10:00 –17:00 Accreditation

Hotel Club du Lac
Tanganyika

Attention: Apres 17h il ne sera plus possible de modifier les engagements. Les délégations sont priées d'arriver avant 14h a l'aéroport International

18:30-19:00 Pesee non officielle

Hotel Source du Nil

Pesée officielle:

19:00-19:30 Dames: -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70 kg

JUDO SPORT CENTER

Messieurs: -50, -55, -60, -66 -73, -81, -90, +90 kg

20:00 Tirage au sort

Hotel Club du Lac
Tanganyika

Apres le Tirage
au sort Reunion des Arbitres

Hotel Club du Lac
Tanganyika

Samedi, 02 Mars : Cadettes Dames : -40, -44, -48, -52,-57, -63, -70, +70 kg

Cadets Messieurs: -50, -55, -60, -66-73, -81, -90, +90 kg

10:00 Eliminatoires/Repechage/demi-finales

15:30 Ceremonie d'Ouverture

JUDO SPORT CENTER

16:00 Block Final: Finales de Bronze , Finales

18:30-19:00 Pesee non officielle Juniors

Judo Sport Centre

Pesée officielle:

19:00-19:30 Dames: -48, -52, -57, -63, -70, -78kg, +78kg

JUDO SPORT CENTER

Messieurs: -60, -66 -73, -81, -90, -100kg, +100kg

Dimanche, 03 Mars Dames Juniors : -48, -52,-57, -63, -70, -70kg, -78kg, +78 kg

Messieurs Junior : -60, -66 -73, -81, -90, -100kg, +100 kg

10:00 Eliminatoires/Repechages/demi-finales

JUDO SPORT
CENTER

16:00 Block Final: Finales de Bronze, Finales

30 Avril

Departs

Ce programme est Provisoire

ORGANISATEURS

Nom de la FEDERATION

Adresse de la Federation:

Tel: +257 75 934000/79347661/79920684 :

Site internet: JUDO-BURUNDI.COM

Email: manirakizavalery@yahoo.fr

Contacts d'Urgence: Tel: +257 61199396

LIEUX DE LA COMPETITION

Bujumbura

Adresse: 41 Av Muyinga ROHERO I



PARTICIPATION CADET

Cette Coupe Africaine Cadette est ouverte à toutes les Fédérations Membres de l'Union Africaine de Judo (UAJ). Les compétiteurs ayant une double nationalité ne peuvent représenter qu'un seul pays. **Pas de limite du Nombre d'Athlètes** (Par catégorie de poids et par pays) à compétir. Les compétiteurs doivent être de la même nationalité que le pays qui les engage.

AGE

Athletes devront etres ages de 15, 16 & 17 ans (nés en 2004, 2003 & 2002)

PARTICIPATION JUNIOR

Cette Coupe Africaine Junior est ouverte à toutes les Fédérations Membres de l'Union Africaine de Judo (UAJ). Les compétiteurs ayant une double nationalité ne peuvent représenter qu'un seul pays. **Pas de limite du Nombre d'Athlètes** (Par catégorie de poids et par pays) à compétir. Les compétiteurs doivent être de la même nationalité que le pays qui les engage.

AGE

Athletes devront etre ages entre 15 et 20 ans (nés 1999 to 2004)

Inscription sur Judobase

Tous les participants et les délégués doivent être en possession d'une carte d'identité de la FIJ et être Le système d'enregistrement de la FIJ (JUDOBASE): <https://admin.judobase.org> d'ici le **13 Février 2019**

Les inscriptions supplémentaires (inscriptions tardives, remplacements) sont exclusivement traitées lors de l'accréditation selon les règles suivantes:

	PAS de carte d'identité officielle de la FIJ	Entrée tardive	Entrée tardive
Athletes	• ENTRÉE NON POSSIBLE	lettre + 30 €	Lettre + 0€
Autres délégués (chef de délégation, entraîneurs, ...)	• REMPLACEMENT NON POSSIBLE	Lettre + 30€	lettre + 0€

Notez s'il vous plaît:

- Après la date limite d'inscription, les remplacements ou les ajouts ne peuvent être effectués que sur place lors de l'accréditation, en présentant une lettre d'autorisation signée et tamponnée de la Fédération nationale.
- Les personnes qui sont interdites par leur fédération ne peuvent pas être inscrites en tant qu'entrée ou remplacement tardif.
- Les personnes sans carte d'identité FIJ ne peuvent être entrées que sur place, si la carte d'identité FIJ est commandée jusqu'à la fin de l'accréditation.
- Les pénalités mentionnées ci-dessus doivent être payées en espèces sur place.

FRAIS D'ENTREE

€40.00 par Athlete – payable a l'inscription **01/03/2019**

Le frais d'entree **DEVRONT** etre payer avant que l'athlete ne recoivent son accreditation. TOUS LES FRAIS D'ENTREE devront etre directement payes a la Federation de Judo du Burundi le **01/03/2019**

DATES LIMITES

Inscription Numeriques :	<u>11/02/2019</u>
Payement des frais d'entree:	<u>10/02/2019</u>
Demande de Visa:	<u>02/02/2019</u>
Reservation & Payment d'hôtel:	<u>10/02/2019</u>
Details de voyage:	<u>20/02/2019</u>
Inscription JUDOBASE:	<u>11/02/2019</u>

ACCREDITATION

Les Fédérations doivent arriver à l'enregistrement dans les délais prévus. Un maximum de 2 représentants par fédération nationale est admis dans la salle d'accréditation le **Jeudi, de 15:00 a 19:00 et Vendredi de 10:00 – 17:00**, in order to confirm the delegation. Aucune inscription ne sera acceptée après la fin du contrôle des nations et ne sera donc pas tenue en compte lors du tirage au sort. Chaque chef de delegation devra etre present lors du controle des nationalites.

Le **passport** ou copie du passeport (au cas où les compétiteurs sont encore en voyage) ou une pièce d'identité officielle avec photo des compétiteurs sera demandée par l'officiel de l'UAJ pour vérifier la nationalité et l'âge des compétiteurs. Les Athlète ne doivent pas être présents au contrôle des nationalités.

DUREE DES COMBATS

Duree combats dames: **4 minutes and Golden Score sans limite dans le temps.**

Duree combats messieurs: **4 minutes et Golden Score sans limite dans le temps**

INFORMATIONS TECHNIQUES

COMPETITION MODE

La compétition se déroulera dans le respect des règles SOR de la FIJ et des Règles d'arbitrage les plus récentes.

Système de compétition en fonction du nombre de participants:

- 6 entrées et plus: Double repêchage
- 3,4,5 entrees: Tournoi a la ronde
- 2 entrées: le Meilleur sur 2 combats, si 1-1 un troisième combat pour départager.

Pour qu'une catégorie donne des point pour le classement Cadet/Junior IJF la catégorie devra avoir un minimum de 2 pays différents Si tel n'est pas le cas la compétition pourra toujours se dérouler a la décision des organisateurs.

If, by the nominal deadline, there is only one country inscribed in any weight category, the organiser is obliged to inform immediately the National Federation concerned.

PESEE

La pesée a lieu le jour avant la compétition pour la catégorie concernée. Les balances officiels sont disponibles toute la journée pour le contrôle du poids non officiel.

Les heures exactes et le lieu de pesée peuvent être trouvés dans le programme. Le poids des compétiteurs doit être compris dans la catégorie dans laquelle ils sont inscrits

Les athlètes :

- Se présentant après la fermeture de la pesée, ne peuvent pas participer à la compétition.
- Ne peuvent se présenter qu'une seule fois sur la balance lors de la pesée officielle.
- Doivent présenter leur **accréditation de l'UAJ et passeport** ou une pièce d'identité officielle avec photo à la pesée officielle.

Les contrôles de poids aléatoires se déroulent selon les mêmes règles que pour la pesée officielle, ils peuvent être organisés avant le premier combat de la compétition de la matinée. Le poids de l'athlète ne peut être supérieur de 5% (sans Judogi) à la limite officielle de poids maximum de la catégorie

TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort aura lieu avant le premier jour de compétition après l'accréditation. L'heure et le lieu sont indiqués dans le programme.

Le top (8) parmi Les athlètes inscrits dans chaque catégorie de poids sera classé en fonction de l'actuelle Liste du Classement Condial de la FIJ.

Avant le tirage au sort des listes de chaque catégorie sont accrochés dans le couloir à l'extérieur de la salle de tirage. Chaque chef de délégation est chargé de vérifier que tous les concurrents sont inscrits sur ces listes et qu'ils sont dans la bonne catégorie et avec la bonne position du World Ranking List de la FIJ. Aucune correction ne pourra être effectuée après le tirage.

Au moins un délégué de chaque fédération nationale doit assister au tirage. Après l'achèvement du tirage, une copie de tirage sera fournie à chaque délégation.

REMISE DES MEDAILLES

L'organisateur doit fournir un certificat de participation pour chaque compétiteur (remis au chef de délégation), des médailles, des fleurs et des diplômes, qui seront remis à la cérémonie de remises des médailles :

- Première place : Médaille d'or, des fleurs et le diplôme
- Deuxième place : Médaille d'argent, des fleurs et le diplôme
- Deux troisièmes places : Médailles de Bronze, des fleurs et le diplôme

CONTROLE ANTI-DOPAGE

Le contrôle anti-dopage sera effectué selon le manuel médical de l'UAJ et inclura dans chaque catégorie, le vainqueur de la catégorie plus un des trois autres médaillés.

Les concurrents doivent se présenter au poste de contrôle du dopage au plus tard 60 min après avoir signé le formulaire de notification, par écrit par le médecin mandaté par l'UAJ, il doit suivre les indications menant à la station de contrôle. Durant cette période de 60 minutes, les athlètes sont autorisés à prendre part à la cérémonie de remise de médailles et à remplir leurs engagements de presse. Ils seront constamment accompagnés par un accompagnateur officiel de l'organisation à partir du moment où ils reçoivent leur avis jusqu'à ce qu'ils arrivent à la station de contrôle du dopage. Une personne de leur choix (médecin d'équipe, entraîneur, entraîneur en chef de délégation ...) peut les accompagner. Le tirage au sort est effectué pendant la compétition avant le début des finales.

CONTROLE DES JUDOGI

JUDOGI AUTORISE

Tous les judokas doivent utiliser le Judogi approuvé par l'IJF (label rouge seulement autorisé). Tous les fournisseurs de Judogis IJF sont autorisés (voir liste des fournisseurs officiels www.ijf.org →).

LE JUDOGI

Il sera contrôlé avec un Sokuteiki avant le combat. Chacun des articles d'habillement de la compétition (veste, pantalon et ceinture) doit avoir l'étiquette de la FIJ officiel, qui sera contrôlé avec un lecteur optique (ceintures de couleur n'ont pas besoin d'avoir l'étiquette de l'IJF).

La veste et le pantalon doivent être de la même marque (Les ceintures peuvent être d'une autre marque).

DOSSARD

Chaque compétiteur participant à l'événement de l'UAJ est tenu d'avoir cousu sur le dos de son Judogi, le dossard officiel comportant son nom et l'abréviation de son Comité National Olympique. Le dossard peut être commandé auprès de : <http://www.ijfbacknumber.com/> ou <http://www.mybacknumber.com/> (Attention : la production et la livraison peut prendre environ 4 semaines). Le dossard du sponsor (si nécessaire) sera donné au chef de délégation lors de l'inscription, les athlètes peuvent le coller eux-mêmes à l'arrière du judogi à l'aide de la colle spéciale.

MARQUAGE ET PUBLICITÉ

L'espace sur les bandes d'épaule (25cm x 5 cm à droite et à gauche) et sur les bras (10cm x 10cm à droite et à gauche) peut être utilisé pour les sponsors de la Fédération ou les fournisseurs de Judoka ou AJU, MAIS pas pour tout autre fournisseur de Judogi.

L'espace sur la droite de la poitrine (5cm x 10cm) peut être utilisé par les fédérations et leurs judokas pour leurs propres sponsors. Le logo d'une marque de Judogi peut uniquement être utilisé, si elle correspond avec la marque de Judogi, lui-même et s'il est d'un fournisseur de l'UAJ.

Veillez noter : Sur tous les espaces publicitaires, il est strictement interdit de promouvoir le tabac, l'alcool, les substances figurant dans le code antidopage, ou de tout produit ou service contraire à la moralité publique.

L'espace sur le **côté gauche de la poitrine** (10cm x 10cm) peut être utilisé pour les couleurs nationales ou de l'emblème national correspondant au code du CIO sur le dossard (les emblèmes régionaux ne sont pas admis).

Toutes les autres marques sur le judogi comme les logos des marques, nom du judoka, etc. doivent se conformer à l'IJF Judogi (voir Règles IJF SOR annexe C).

Des informations détaillées sont disponibles sur <http://www.AJU.net/statutes>.

Important :

- Si un athlète ne respecte pas les règles du judogi l'athlète ne sera pas autorisé à passer le contrôle de judogi, et l'entraîneur responsable de l'athlète sera suspendu pour le reste de la journée de compétition
- L'organisateur n'est pas obligé de fournir des Judogi de réserve au contrôle de Judogi, mais l'athlète est autorisé à se présenter avec un autre Judogi approuvé par l'IJF, en respectant la règle de Sokuteiki (et sans dossard) - dans ce cas aucun entraîneur ne peut aller avec cet athlète sur le tapis
- En cas d'infraction répétée, l'entraîneur sera suspendu pour le reste de la compétition.

ARBITRAGE

SÉLECTION ET ENREGISTREMENT DES ARBITRES

Les frais de voyage et de séjour des arbitres sont au frais de propre fédération.

L'arbitre doit être accrédité par sa fédération comme chaque autre délégué dans **JUDOBASE** La réservation d'hôtel doit être faite par la fédération nationale.

Les Fédérations participantes aux compétitions de l'UAJ et de la FIJ sur le continent Africain doivent inscrire les arbitres actifs qui ont un niveau UAJ 'B', 'A' ou IJF'B' et IJF 'A' et qui par ailleurs ont une carte UAJ ou FIJ.

RÉUNION DES ARBITRES

Une réunion d'arbitrage est prévue la veille du premier jour de compétition - juste après le tirage au sort. L'heure et le lieu sont indiqués dans le programme. La participation à la réunion des arbitres est strictement obligatoire.

RÈGLES D'ARBITRAGE

La compétition se déroulera selon les règles et les codes sportifs de la F.I.J. et de l'UAJ.

COACHING

Tous les coach devront respecter les règles d'éthique des coach.

Tenue vestimentaire	Tirage au sort:	Veste et cravate
	Eliminatoires :	Veste cravate ou survêtement national avec un pantalon
	Block Final:	veste cravate

Le Code de conduite des entraîneurs tel que défini par le code Sportif et de l'Organisation et Règlement de la FIJ, article 9.6, seront strictement appliqués, y compris le code vestimentaire.

- Les entraîneurs ne sont pas autorisés à donner des indications pour les combattants alors qu'ils se battent.
- Les entraîneurs sont autorisés à donner des indications à leurs athlètes, seulement pendant la durée de la pause (après matée).
- Après que la pause est terminée, et que le combat reprend (hajime), les entraîneurs doivent garder le silence.
- Si un entraîneur ne suit pas ces règles, elle/il peut être expulsé de l'aire de compétition.
- Si les entraîneurs persistent avec un tel comportement l'accréditation de l'UAJ leur sera retirée pour la journée. Si l'entraîneur persiste avec ce comportement à l'extérieur de l'aire de compétition, il/elle pourrait être pénalisée plus tard.
-

RESPONSABILITE DES FEDERATIONS

CERTIFICAT MÉDICAL

Le certificat de genre et le certificat médical des combattants ne sont pas nécessaires. Les combattants seront en compétition sous l'entière responsabilité de leur Fédérations.

ASSURANCE

Chaque fédération est responsable de l'assurance de ses compétiteurs contre «les blessures et le risque de tiers (responsabilité civile)» pendant la période des championnats. L'Union Africaine de Judo décline toute responsabilité dans ce sens.

ATTITUDE DES COMPETITEURS

Les fédérations sont responsables vis-à-vis de l'UAJ concernant l'attitude générale de leurs compétiteurs.

DROIT D'ATHLÈTES

Les fédérations ont la responsabilité d'avoir obtenu de l'UAJ, les droits pour utiliser l'image du compétiteur, selon qu'il le juge nécessaire pour la promotion du sport.

Ni l'organisateur de l'événement, ni l'Union Africaine de Judo (ni aucun de ses officiels ou membres) ne seront responsables de toute blessure personnelle, ni de toute perte ou dommage causé à votre propriété découlant de votre participation et voyages en relation avec ces événements.





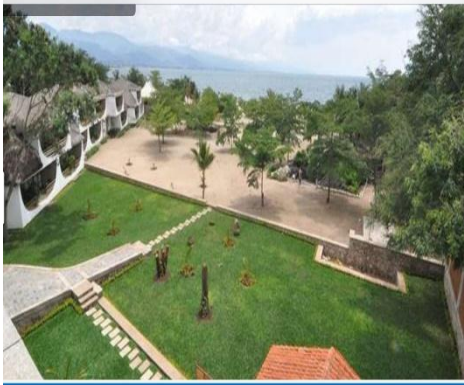
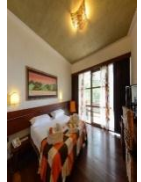
PRINCIPE FONDAMENTAL

Toutes les fédérations nationales, officiels, entraîneurs et athlètes participant à cet événement doivent respecter et accepter l'autorité des officiels de l'UAJ, les règles et les statuts de la Fédération internationale de judo et de l'Union africaine de judo. Les personnes réputées avoir agi contre l'UAJ ou la FIJ, leurs principes ou leurs buts seront assujettis à la suspension ou à l'expulsion de l'événement et / ou à l'annulation de leurs cartes d'accréditation

CÉRÉMONIES ATTRIBUTION

Tous les compétiteurs ayant remporté une médaille doivent assister à la cérémonie pour recevoir leur médaille en personne. Si un compétiteur est absent lors de la cérémonie sans raison valable, il/elle perdra le droit d'avoir la médaille. Il est strictement Interdit aux compétiteurs sur le podium d'apporter des drapeaux nationaux ou l'identification similaire autre que celle représentée de façon régulière sur leur équipement. Toute manifestation de signe religieux, politique, personnel ou commercial est interdite, le port du chapeau ou toute autre couverture de la tête est strictement interdit.

ACCOMMODATION

Hotel	Category of room	Full Board (prices are per person/per night)		
		Single	Double	
<p>SOURCE DU NIL ***C</p> 	Standard	100€	70€	
<p>MARTHA HOTEL ****B</p> 	Standard	130€	90€	
<p>CLUB DU LAC TANGANYIKA *****A</p> 	Standard	220€	170€	

All participants to be accredited should stay at the official hotel. Reservations at the official hotels have to be booked exclusively through the organizer on a first come – first serve base.

Hotel reservation deadline: 10/2/2019

Possible reservations of extra rooms after the hotel reservation deadline will be surcharged with an additional 10%. NO exceptions will be made.

All participants to be accredited should stay at the official hotel. **All Delegates must be accommodated in one of the official hotels.**

Countries which cannot make bank transfers are entitled to pay in cash money upon arrival without any surcharge, if they inform the organizer and specify the number of participants before the hotel reservation deadline.

PAYMENT

All payments (including AJU entry fee) should be transferred to the following bank account:

Bank detail:

Name of Account Holder: Fédération Burundaise de Judo

Name of Bank: KCB BANK BURUNDI

Address of Bank: Boulevard Patrice LUMUMBA

Beneficiary Name: Fédération Burundaise de Judo

Address: Avenue Muyinga N° 41

Payment Details: Federation name

Account number: 6690284328

SWIFT: KCBLBIBIXX

BANK DETAILS

Payment Title: Cadet & Junior OPEN BUJUMBURA

All bank fees and money transfer costs must be paid by the sender federation. Payment is also possible on the spot in cash.

Attention: Please indicate separately the amount for accommodation and the amount for entry fee in your bank transfer.

All bank fees and money transfer costs must be paid by the sender federation.

In case of any extra costs arising from the hotel stay, damages to property of hotel or competition venue caused by members of a delegation, the responsible National Federation will be charged by the Organizing Committee.

TRANSPORT

NEAREST AIRPORT: BUJUMBURA INTERNATIONAL AEROPORT

The organizer will take care of the transportation from the above-mentioned airports and railway stations to the official competition hotel and competition venue during the competition. Transport will be provided only to those who are accommodated via the organiser.

VISA

The organisers will help with obtaining entry visas for competitors and officials.

Visas fees is **90 \$**

Please specify all information that is needed in the invitation letters for visas and submit **Form** and a scanned copy of the first page of the passports until **02/02/2019**.